

Très important

L'envoi d'une proposition d'article implique dès à présent l'acceptation par l'auteur des conditions d'évaluation et de publication présentées en fin de ce document. Nous vous remercions d'en prendre connaissance attentivement et d'accepter ces conditions dans la page type en cochant la case prévue à cet effet.

Les textes seront à rédiger et à envoyer en utilisant impérativement la page-type (à télécharger sur le site de la revue) : cette page matérialise les principales bases du format d'édition et devra contenir l'ensemble des éléments demandés (résumé, mots clés...).

Le format de présentation

Le texte de votre article doit être au minimum de 30 000 signes et ne doit pas dépasser 40 000 signes (espaces compris – Bibliographie non comprise).

La revue n'utilise pas l'écriture inclusive : seule la féminisation des termes est acceptée et préconisée.

La page-type intègre déjà un certain nombre de consignes et de format de présentation. Vous trouverez ci-après des indications supplémentaires à respecter.

- *Le corps du texte*

- Indiquer en entier le prénom des auteurs évoqués, à la première occurrence, puis utiliser uniquement le nom sans le prénom, ni l'initiale du prénom
(Attention dans les renvois bibliographiques, ne jamais indiquer les prénoms : voir plus loin)
- Limiter les niveaux de titrage (si possible au maximum trois)
- Choisir des titres courts pour éviter les problèmes de mise en page
- Mettre en italique les mots d'origine latine, les mots étrangers, les titres d'ouvrage, de revue...
- Limiter les mises en évidence : utiliser l'italique, ne pas utiliser le gras, le souligné
- Utiliser les guillemets français « »
- Accentuer les capitales : É, À, etc. (sauf pour les sigles qui ne prennent pas d'accentuation)
- Sigles en capitales, sans espace, sans accentuation et sans points abrégatifs (INSPE)
Indiquer la dénomination complète lors de la première occurrence :
Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
- Tirets pour incise : utiliser le tiret demi-cadratin (–)
pour trait d'union : utiliser le tiret simple (-)
pour énumération : utiliser le tiret simple (-)
- Datation : Abréger les siècles avec les chiffres romains et l'exposant : XIX^e siècle

- *Les notes de bas de page*

Les notes sont réservées aux précisions et informations de type non bibliographique (voir ci-après pour la liste et les références bibliographiques).

L'appel de note se place avant les signes de ponctuation ou après le guillemet fermant :

Selon Jacques Périn, l'apport de cette théorie est limité dans le temps¹.

Selon Jacques Périn, l'apport de cette théorie « est plus que limité dans le temps »¹.

sauf pour les citations se terminant par un point et n'intégrant pas une phrase :

« L'apport de la théorie est plus que limité dans le temps. »¹

- *Les citations*

Ne pas mettre le texte de la citation en italique.

Toutes les citations sont introduites et fermées par des guillemets français « »

Utiliser les guillemets anglais pour les citations de second rang (citation dans la citation) " "

Les coupes, modifications ou commentaires sont indiquées entre crochets [...]

Les vers sont marqués par la barre oblique (« Un pavillon à claires-voies / Abrite doucement nos joies »).

La ponctuation est intégrée à la citation, avant le guillemet fermant, si elle en est indissociable. Si la citation ne constitue pas une phrase complète, la ponctuation est placée après les guillemets.

Les citations doivent être vérifiées et référencées par un renvoi bibliographique. Voir ci-après pour les références bibliographiques.

- *Les extraits d'entretiens, de corpus oraux...*

Appliquer les consignes ci-dessus, à l'exception du point suivant : mettre le texte en italique.

- *Les illustrations (figures, tableaux, images...)*

TRÈS IMPORTANT

- Pour toutes les illustrations présentes dans l'article, vous donnez ou avez obtenu l'accord pour leur diffusion sur la plateforme OpenEdition.
- Toutes les démarches en lien avec les droits d'utilisation, de reproduction et de diffusion sont à votre initiative et à votre charge. La revue peut vous en demander attestation. Les sources devront être systématiquement indiquées.
- Certaines illustrations peuvent nécessiter une anonymisation des personnes (floutage) : merci de bien veiller à cette anonymisation ou d'avoir l'accord écrit des personnes si elles ne sont pas floutées.

Composer, si possible, vos tableaux ou graphiques dans les codes couleurs de la revue.

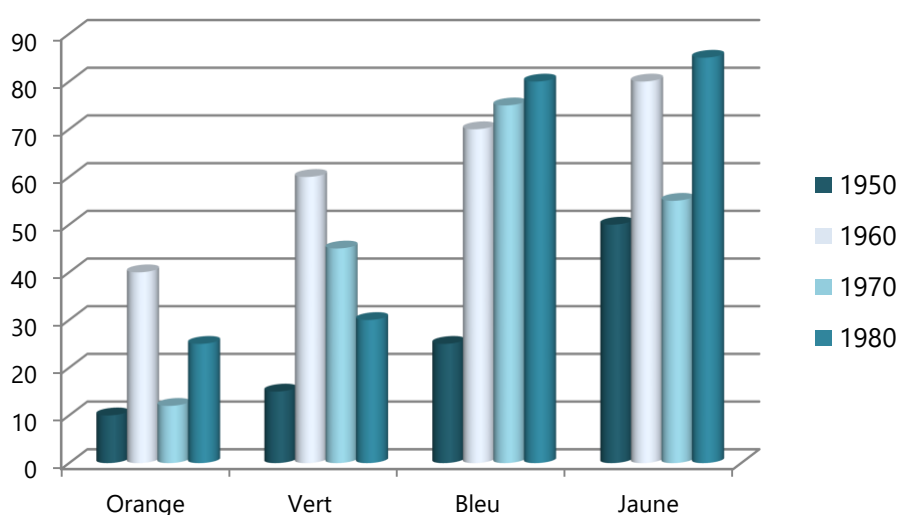
Pour les tableaux, vous pouvez utiliser l'exemple ci-après (Copier-Coller).

Tableau 1 - Corpus d'interactions verbales (exemple)

Titre	Titre	Titre	Titre
texte	texte	texte	texte
texte	texte	texte	texte
texte	texte	texte	texte
texte	texte	texte	texte
texte	texte	texte	texte

Légende, source, mode de lecture des données, commentaires...

Figure 2 - Type d'expertise et profil initial et final (exemple)



Légende, source, mode de lecture des données, commentaires...

- *Les références bibliographiques (renvois et liste)*

Les références sont à signaler directement dans le corps du texte par un renvoi au format de base suivant : nom auteur en minuscule, année de publication, pagination si besoin avec un seul p. (Ne pas mettre le prénom des auteurs dans les renvois)

Un auteur	(Martin, 1999)
Deux à trois auteurs (&)	(Dupont & Durand, 1990, p. 25-26)
Plus de trois auteurs (et al.) (sans italique)	(Marchand et al., 1990, chap. 3)
Plusieurs références (;)	(Martin, 1975 ; Morin, 2012)
Plusieurs références d'un auteur sur une année (a, b...)	(Martin, 1999a)
Source secondaire (cité dans)	(cité dans Richard, 2002, p. 60)
Référence sans date ou non datée (s.d.)	(Martin, s.d.)
Référence avec édition originale	(Dupont, 1890/1970) (édition originale/édition utilisée)

Les références complètes sont présentées en fin de texte sous la forme d'une liste classée par ordre alphabétique des noms d'auteur : cette liste ne doit comprendre que les références citées et uniquement celles-ci. Le plus souvent, chaque zone constituant la référence est séparée par une virgule. La référence se termine par un point.

IMPORTANT : pour chaque référence de la liste bibliographique, merci d'indiquer le prénom des auteurs, coordinateurs, éditeurs, traducteurs, etc.

IMPORTANT : si vous faites référence à vos propres travaux, ne pas indiquer votre nom et utiliser la formule suivante (Auteur 1, date 1) dans le corps du texte et dans la liste des références bibliographiques (ne pas mettre le titre et les autres éléments d'édition).

- **Les monographies (livres)**

Nom Prénom auteur(s)	Nom <u>majuscule accentuée</u> ; prénom <u>minuscule en entier</u>
Année d'édition	entre parenthèses
Titre de l'ouvrage	en italique
Ville d'édition	sans le pays
Maison d'édition	en évitant les sigles

Autres éléments si besoin :

Collection : après la maison d'édition, entre guillemets, en indiquant coll. : coll. « titre de la collection »

Editeur scientifique : prénom et nom suivis de (éd.) ou (éds.)

Tomaison : Tome 1, Volume 1 en entier. Titre du tome (si besoin) en italique

Traduction : voir ci-après

Tous compléments d'information : entre parenthèses et en fin de note (2^e édition...)

Exemples

DURE Nathalie (2000), *L'Auteur comme œuvre*, Orléans, Presses universitaires d'Orléans.

PRUNOT Albert & DEPONT Pierre (1995), *Les sciences de la terre*, Tome 2, Paris, Centrédit, coll. « Terre ».

PRIEUR Marcel (1998), *Histoire des Belles Lettres, Tome 3. La Lettrine*, Pierre Clair & Anne Fer (éds.), Paris, Gallimard (3^e édition).

- **Les traductions**

RUSSELL Bertrand (1919), *Introduction to Mathematical Philosophy*, Londres, George Allen & Unwin. Traduction française par Gilles Moreau : *Introduction à la philosophie mathématique*, Paris, Payot, 1952.

- **Les contributions dans un ouvrage collectif**

Nom Prénom auteur(s)	Nom <u>majuscule accentuée</u> ; prénom <u>minuscule en entier</u>
Année d'édition	entre parenthèses
Titre de la contribution	entre guillemets français « »
dans	en minuscule (ne pas utiliser In)
Prénom Nom éditeur, directeur...	en minuscule et suivi de (éd.) (éds.) ou (dir.)

Titre de l'ouvrage	en italique
Ville d'édition	sans le pays
Maison d'édition	en évitant les sigles
Pagination de la contribution	en utilisant un seul [p.]

Exemple

MARCHAND Pierre & DUPONT Pierre (2001), « Le rapport sur les progrès technologiques », dans Edith Chemin & Georges Durand (éds.), *Les lettres et les sciences à la fin du Second Empire*, Tome 3, Pornic, Éditions du temps, p. 199-229.

- **Les articles dans une revue, un cahier...**

Nom Prénom auteur(s)	Nom <u>majuscule accentuée</u> ; prénom <u>minuscule en entier</u>
Date de parution	entre parenthèses
Titre de l'article	entre guillemets français « »
Titre de la revue	en italique et <u>titre en entier</u>
Numérotation	sans majuscule et en abrégé : n°, vol., fasc., sér., etc.
Titre du numéro (si besoin)	entre parenthèses
Jour et mois de parution (si besoin)	en lettres
Pagination de l'article	en utilisant un seul [p.]

Merci de bien indiquer les titres de revue en entier même s'ils sont longs (ne pas utiliser les abréviations).

Exemple

RABUTEAU Isabelle (1991), « Mémoire sur la faune », *Bulletin de la Société Géologique de France*, sér.3, vol. 2, n° 258 (La faune en question), 25 mai, p. 157-180.

- **Les colloques, congrès...**

non publiés

Nom Prénom Auteur (année, mois du colloque), « Titre de la communication », communication présentée au Intitulé du colloque, *Titre du colloque si existant*, Lieu du colloque (Pays).

MARCHAND Pierre (2010, mai) « Les Belles lettres d'hier à aujourd'hui », communication présentée au 25^e congrès de l'AIPU, *Les questions de genre en littérature*, Montpellier (France).

publiés

MARCHAND Pierre (2010), « Les sciences de demain », dans *L'avenir scientifique : actes du colloque de la Société Savante de Limoges*, Paris, Presses Universitaires de Paris, p. 150-165.

- **Les thèses et mémoires**

Nom prénom (année de soutenance), *Titre*, Type de mémoire, Université de soutenance.

MARCHAND Pierre (2001), *Les représentations de la Terre dans la peinture du XIX^e siècle*, Thèse de doctorat, Université de Lille.

- **Les documents non publiés ou à diffusion limitée**

Nom prénom (année de référence), *Titre du document*, Document non publié, Organisme de référence (commanditaire, diffuseur...), Ville de cet organisme (Pays).

MARTIN Pierre (2008), *Les bibliothèques de France : rapport d'activité*, Document non publié, Centre Georges Pompidou, Paris (France).

- **Les documents consultés sur un site Internet & Doi**

Pour les documents publiés en ligne et les pages web, la référence doit être rédigée comme ci-avant et en ajoutant, à la fin de la référence, l'URL du document (sans point final)

Pour le DOI (Identifiant numérique), ajouter à la fin de la référence : doi : xxxxxxxx (sans point final)

Exemples

MARCHAND Pierre (2010, mai) « Les Belles lettres d'hier à aujourd'hui », communication présentée au 25^e congrès de l'AIPU, Montpellier (France), <http://www.aipu/monde007>

ROUXEL Alain (2010), « Formes du texte », dans M. Lebrun (dir.), *Littératures et pratiques d'enseignement*, Louvain, Presse Universitaire de Louvain, doi : 10.1111/1.145

L'envoi de votre article

Pour les propositions « libres » Varia :

les textes sont à envoyer au format informatique (.doc) à l'adresse suivante : recherches-en-education@univ-nantes.fr

Pour les dossiers thématiques :

les textes sont à envoyer au format informatique (.doc) à l'adresse communiquée par le rédacteur responsable du dossier.

Voir Charte de publication et d'évaluation ci-après

Charte de publication et d'évaluation

1. Soumission d'article

La revue *Recherches en éducation* suit les règles déontologiques relatives à l'édition scientifique.

À ce titre, les auteurs attestent que :

- leur article est un original qui n'a été soumis ou publié dans aucun autre support de publication (ouvrage, chapitre, site...);
- la recherche a été conduite dans le respect de l'éthique des recherches en sciences humaines et sociales ;
- les sources de financement de la recherche sont mentionnées si tel est le cas (ANR, DEPP, laboratoires...);
- toutes les illustrations insérées dans l'article demeurent placées sous leur mention légale d'origine. Toutes les démarches en lien avec les droits d'utilisation, de reproduction et de diffusion sur la plateforme OpenEdition de ces illustrations ont été réalisées ; la revue pourra en demander attestation ;
- les autorisations écrites de diffusion ont été obtenues auprès des personnes reconnaissables dans une illustration de l'article ou que le floutage a été réalisé dans les autres cas ;

Dans le cas d'une soumission signée par plusieurs auteurs, l'auteur référent garantit que les co-auteurs ont pris connaissance de la charte, approuvé la version soumise et la version finale de l'article accepté pour publication (si tel est le cas).

2. Procédure d'évaluation

2.1. Généralités

La politique d'évaluation des articles (Varia et Dossier thématique) repose au minimum sur une double expertise à l'aveugle qui n'est engagée que si l'article a été évalué comme recevable (voir ci-après).

Pour les articles Varia, la recevabilité et la double expertise sont organisées par le comité éditorial.

Pour les articles d'un dossier thématique, la recevabilité et la double expertise sont organisées par le rédacteur du dossier en concertation avec un membre du comité éditorial.

L'anonymisation est réalisée à chaque étape et concerne aussi bien les noms d'auteurs, d'experts, que de rédacteurs de synthèse.

La revue s'engage à transmettre aux auteurs les résultats de l'évaluation dans un délai de 6 mois à partir de la réception de l'article.

Pendant cette période, les auteurs s'engagent à ne pas proposer leur texte pour une autre publication.

Après cette période et sous condition d'en informer la revue, les auteurs pourront proposer leur texte pour une autre publication.

2.2. Recevabilité de l'article

À réception d'un article, la direction de la revue (pour les articles Varia) ou le rédacteur (pour les articles d'un dossier) réalise une première étude de l'article en contrôlant :

- la pertinence de la proposition en lien avec les thématiques et objectifs de la revue (et du dossier),
- la rigueur scientifique de la proposition,
- la qualité rédactionnelle,
- la conformité avec les normes de présentation et de calendrier,
- la présence de l'ensemble des éléments demandés (résumés, mots-clés...),
- l'usage de la page-type.

Toute proposition reçue ne correspondant pas suffisamment aux exigences scientifiques et aux normes de la revue ne sera pas retenue.

Toute proposition reçue incomplète ou n'utilisant pas la page-type sera renvoyée à l'auteur pour mise en conformité. A réception d'une version conforme, elle sera étudiée quant à sa recevabilité.

2.3. Double expertise à l'aveugle

Pour les propositions recevables, la double expertise à l'aveugle est organisée par la direction de la revue (pour les articles Varia) ou le rédacteur (pour les articles d'un dossier).

Elle est confiée à deux experts choisis dans le comité de lecture ou hors de ce comité.

Ces experts ne seront pas issus du même laboratoire ou institution que l'auteur. Si le domaine limite le nombre d'experts potentiels, il sera choisi un expert du domaine couvert par l'article et un expert plus généraliste.

Les experts reçoivent le texte anonymisé dans un format permettant d'insérer directement des commentaires dans le texte. Ces commentaires seront anonymisés avant transmission à l'auteur.

Ils utilisent une fiche d'évaluation organisée autour de quatre critères d'appréciation : Intérêt scientifique du texte / Intérêt méthodologique / Niveau de problématisation / Qualité de rédaction, et se prononcent selon quatre avis : Avis favorable pour une publication de l'article en l'état / Modifications mineures à envisager / Modifications majeures à envisager / Proposition de refus de l'article.

Pour chaque critère, les experts sont tenus d'explicitier leurs avis. Ils peuvent aussi proposer des suggestions de correction ou pistes d'amélioration.

En cas de discordance importante entre deux expertises, une troisième expertise ou une contre-expertise en interne est organisée.

2.4. Synthèse des expertises ou Bilan d'expertise

Pour les articles Varia

Une fois les expertises reçues, un membre du comité éditorial est choisi pour rédiger une synthèse et décider des suites à donner au texte soumis. Cette synthèse est réalisée, elle aussi, à l'aveugle, à partir des mêmes critères. Elle est communiquée aux auteurs et aux experts. Les fiches d'évaluation des experts ne sont pas communiquées aux auteurs.

Pour les articles d'un dossier thématique

Une fois les expertises reçues, un membre du comité éditorial et le rédacteur du dossier thématique font ensemble un bilan d'expertise de chaque article et décident des suites à donner à chaque article. Ils décident aussi ensemble de la forme du retour fait aux auteurs (envoi des expertises anonymisées, envoi d'une synthèse...).

2.5. Suivi d'expertise

Si des modifications sont demandées, les auteurs sont invités à réviser leur texte en fonction des commentaires formulés par les experts, dans un délai variant de un à trois mois. Une note leur est aussi demandée pour expliciter les modifications apportées.

Si la version modifiée n'est pas communiquée dans les délais demandés, le comité éditorial se réserve le droit de ne pas donner suite.

À réception de la version modifiée, les mêmes experts sont sollicités pour le suivi de l'article, sur la base des mêmes procédures. Plusieurs navettes sont possibles.

À tout moment le comité éditorial peut refuser un texte dont les modifications ne répondent pas suffisamment aux changements demandés. Ainsi un texte peut être refusé en première, deuxième, voire troisième phase d'expertise.

C'est le comité éditorial qui prend la décision finale d'accepter ou de refuser les textes.

3. Corrections d'épreuve et bon à publier

La revue se réserve le droit d'opérer des modifications éditoriales dans tout texte accepté pour publication, à des fins de correction stylistique ou de clarification terminologique.

Ces modifications formelles seront systématiquement soumises à l'auteur pour relecture, validation et accord : la revue s'engage ainsi à envoyer aux auteurs un « bon à publier » pour dernière correction et vérification.

En cas de désaccord et en dernière instance, la revue prend la décision finale sur ces aspects formels. Une fois la publication validée par la revue, l'article est mis en ligne sur la plateforme OpenEdition.

Aucune modification ne pourra être demandée après cette mise en ligne.

4. Conditions de diffusion

Recherches en éducation publie gratuitement, en accès immédiat, ouvert à tous sur la plateforme OpenEdition et sous la licence Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 (Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

En proposant un article à la revue, les auteurs donnent leur accord pour une publication sous ces conditions.

La revue et les auteurs s'engagent mutuellement et en amont à s'informer des réutilisations, reproductions ou traductions qu'ils souhaitent faire des articles publiés.

5. Dépôt dans des archives ouvertes

La revue encourage les auteurs à déposer leur article sur HAL, Researchgate, Academia ou autres plateformes.

Toutefois, afin de favoriser la consultation des articles dans leur espace de publication d'origine, nous préconisons le seul dépôt du résumé de l'article et un lien vers le site de la revue pour l'accès à l'article intégral.

Si l'auteur souhaite déposer l'article dans son intégralité, il est demandé :

- d'en informer la revue,
- de respecter un délai d'attente de douze mois à compter de la date de la publication initiale,
- d'avoir l'accord de l'ensemble des auteurs,
- de déposer l'article sous son format d'origine généré par le site (pdf),
- d'indiquer le lien vers l'url de l'article,
- d'indiquer la licence Creative Commons.